

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 septembre 2019 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absente et excusée : Christiane BROSSAT.

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10/07/2019 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	GONZALEZ Dominique et AVEREDE Sophie (maison) Consorts FOUGERE (maison) M. et MME BOIRON Frédéric (maison) Consorts COQUARD (maison) Consorts VILLARET (maison) MME QUANSAH HART Nana (maison) M. et MME BOUABBECHÉ Sofiane (maison) Infinity Investissement Foncier (maison) SCI Immeuble La Station (maison)
Déclarations préalables accordées ou tacites	SCI La Petite Bruyère : modification ouvertures et création terrasse RIZZO Paolo : modification ouvertures et création toiture PELLETIER Joseph : modification d'ouvertures CIPRIANO Aline : abri de voitures SCI Le Clos St-Roch : division en vue de construire
Déclarations préalables en cours	DI BISCEGLIE Dominique : piscine BAHOUGNE Jean-Paul : abri de jardin BERGER Christophe : abri de voitures
Permis accordés ou tacites	BUSSIERE Romain et BROSSARD Séverine : maison individuelle CHEMINAL Yann : extension, piscine, clôture
Permis en cours	BEAUREGARD Jean-Pierre : maison individuelle MARJOLLET

CONVENTION POUR UTILISATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF :

Madame Alicia VENET, masseur-kinésithérapeute à la maison médicale de Rozier en Donzy, sollicite à nouveau, pour la saison 2019/2020, la mise à disposition de la salle de gymnastique du complexe sportif, en vue de dispenser des cours de Pilates.

Le Conseil approuve la convention à intervenir avec Mme VENET, fixant les conditions d'utilisation du local (durée 1 an à compter du 01/09/2019 – forfait loyer 900 € pour 3 cours par semaine...).

CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE MUNICIPAL (SALLE DE BASKET + VESTIAIRE) :

Le club « Les Enfants du Forez », section professionnelle, sollicite pour la saison 2019/2020, la mise à disposition du gymnase municipal (salle de basket + 1 vestiaire), 2 fois par semaine, pour les entraînements de son équipe masculine nationale 1. Le Conseil approuve la convention à intervenir avec le club, fixant les conditions d'utilisation du local (durée 01/09 au 31/12/2019 – forfait loyer 200 € - jetons chauffage 3€/30mn)

CONVENTIONS TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, Madame COGNET présente les conventions 2019/2020 à conclure avec les associations intervenantes : Association Familles Rurales, ASR Basket, Forez Donzy Football Club et Tennis Club.

Le Conseil approuve ces conventions qui définissent les conditions d'intervention, les conditions financières, le rôle, les obligations et responsabilités de chaque partie.

DEMANDE DE SUBVENTION TENNIS CLUB

Le club de tennis sollicite une subvention annuelle, au même titre que les clubs de Foot et Basket. Dans le cadre des TAP, les clubs de Foot et de Basket interviennent gratuitement, ce qui n'est pas le cas du club de Tennis. De plus, ce dernier bénéficie en propre d'un équipement (salle couverte + cours). Le Conseil décide de ne pas répondre favorablement à cette demande de subvention.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Sur proposition du comptable public, le Conseil décide l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, d'un montant de 10,83 €. Il s'agit d'impayés de factures (cantine, crèche..) pour lesquels tous les recours se sont révélés infructueux.

RENOUVELLEMENT BAUX GARAGES

Monsieur le Maire rappelle que la Commune possède, dans son parc privé, des garages qu'elle propose à la location ; ces garages se répartissent sur deux sites, de la manière suivante : 3 garages, rue du Poët et 5 garages rue de la Font Barry. Les huit baux arrivent à échéance le 30/09/2019.

Le Conseil autorise le Maire à signer les nouveaux baux pour une période de 3 ans à compter du 01/10/2019, moyennant un loyer mensuel de 30€/mois, payable trimestriellement.

MODIFICATION QUOTITE HORAIRE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

Le départ en retraite d'un agent, employé au service administratif de la Mairie, nécessite la réorganisation du service. Compte tenu de la diminution des tâches (gestion de la crèche transférée à l'intercommunalité, suppression du traitement des demandes de cartes d'identité, passeports, cartes transport scolaire...), cet agent qui effectuait 18H/semaine ne sera pas remplacé.

Cependant, le poste d'adjoint administratif existant sera porté de 28H à 35H/semaine (soit + 7H).

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Monsieur Fougère présente le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. Ce rapport, qui sera mis à disposition du public, fait état du fonctionnement du service ainsi que des indicateurs techniques et financiers.

SOUTIEN AU PROJET DE METHANISATION TERRITORIALE A MONTBRISON

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un projet de création, sur la commune de Montbrison, d'une unité de méthanisation. Dans le cadre de la procédure administrative du projet, la commune de Rozier en Donzy, est sollicitée par les services de l'Etat pour émettre un avis. Les agriculteurs de la commune pourraient en effet bénéficier, par le biais d'un plan d'épandage règlementaire, de l'apport d'engrais pour leurs champs (56.28 ha épandables sur la commune de Rozier).

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS

Bâtiment : la commission se réunira prochainement pour étudier les points suivants :

- devenir de l'ancienne usine Deyme
- réfection de la toiture des services techniques
- aménagement de la cour de la salle communale

Suite à l'orage de grêle du 6 juillet dernier, toutes les toitures en fibro-ciment des bâtiments communaux sont à refaire.

Voirie : les travaux définis dans le programme 2019 (Petit Faubourg et Coursière de Pouilly) sont terminés. Le programme 2020 est à l'étude.

CCAS : le repas annuel aura lieu le 28 septembre, salle de l'Amicale Laïque.

Sport : trail des Pierres Folles organisé par le Sou des écoles et le basket, le 22 septembre 2019 - recherche de bénévoles pour cette manifestation.

Manifestations : vœux du Maire, le 4 janvier 2020 ; la commission se réunira prochainement pour l'organisation de la fête du 8 décembre.

CME : projet : collecte jeux et jouets au profit de l'association Emmaüs - en cours : fabrication hôtel à insectes, suivi poulailler...

Club des Jeunes : réunion à prévoir pour fin septembre

Vie économique : arrivée de nouveaux gérants du bar-tabac « le Midle », au 1^{er} décembre.

Points divers : prévision d'achat d'une remorque pour la mini-pelle et d'un gyrobroyeur déporté.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 5 novembre 2019 à 20 Heures